

Les maires de Thonne-la-Long et quelques adjoints de 1793 à 1902 à travers les actes d'état civil

A partir du 14 décembre 1789, la commune devient la cellule administrative de base. Les membres du conseil général de la commune et le maire sont élus pour 2 ans.

De 1793 à l'An IV : Jean Baptiste PAUTE est membre du conseil général de la commune.

Aujourd'hui Vingt quatre Jours mil Sept cent quatre Vingt
Trois, Nœuf de la République Française, à trois
heures du matin, Pardevant moi Jean Baptiste Paute membre
du conseil Général de la commune de Thonne-la-Long, Et le
dix neuf avril pour dresser les actes destinés à constater la
naissance, les Mariages et décès de Citoyen, Et par suite

M. Paute

De l'An V jusqu'au milieu de l'an VII, la tâche est remplie par Jean François LEROY, agent de la commune. Au milieu de l'An VII, c'est Georges ANSELME qui prend la relève.

Le 26 messidor An VIII le terme de "**maire**" apparaît dans les actes d'état civil et c'est Jean François LEROY qui exerce cette fonction, jusqu'en l'an IX.

Aujourd'hui vingt six Messidor, an huit de la republique française
une indivisible
Pardevant moi Jean François le roy Maire de la Commune de
Thonne-la-Long dépendant du département de la Meuse arrondissement
de Montmédy Et pour constater l'état civil de Citoyen et Compagnie

Le présent registre a été clos et arrêté par moi Jean
François le roy Maire de ladite Commune le premier
vendémiaire an neuf de la republique française et une
indivisible Le Roy lein.

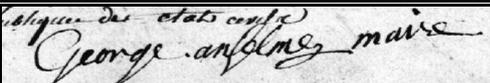
De l'an IX à l'an XII : Dominique LEPAUTE, propriétaire, âgé de 55 ans, est adjoint

Lepaute adjoint

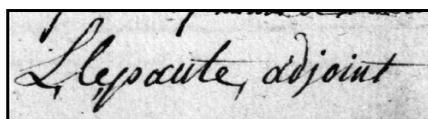
D. Lepaute adjoint

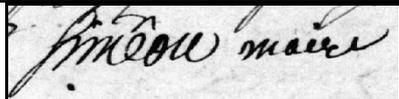
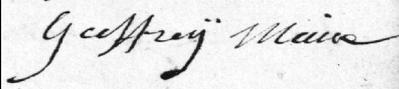
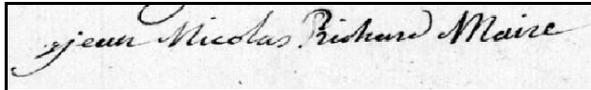
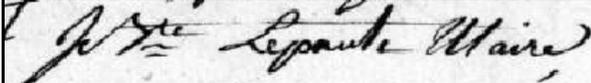
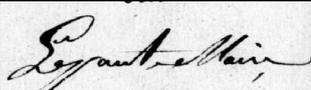
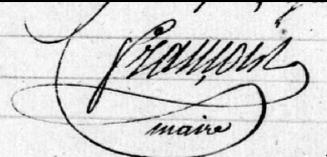
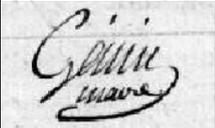
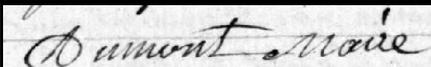
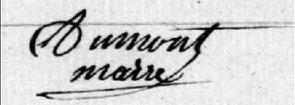
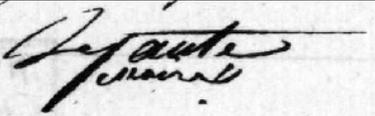
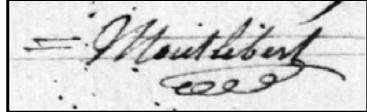
En l'an X le maire est Henry RICHARD, qui exerce cette fonction jusqu'en frimaire an XII

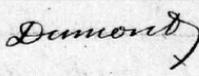
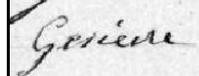
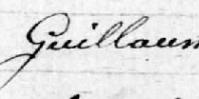
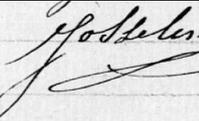
Henry Richard Maire

A partir de nivôse an XII, le maire est Georges ANSELME. Il le restera jusque fin mars 1808	
---	--

De 1808 à 1811 : Louis LEPAUTE signe en tant qu'adjoint. Sa signature apparaît encore en 1814.



Le 1 ^{er} avril 1808 c'est Guillaume SIMEON qui signe en tant que maire	
Le 12 février 1809 apparaît Didier GEOFFROY jusque 1813	
En 1813, revient Georges ANSELME, qui reste maire jusque fin octobre 1814	
En novembre 1814, la fonction est occupée par Jean Nicolas RICHARD qui reste jusque février 1826	
En avril 1826 c'est le tour de Jean Baptiste LEPAUTE qui sera maire jusque 1831	
	
En juin 1831, Joseph FRANCOIS est adjoint faisant fonction de maire, et devient maire en titre en janvier 1832 jusqu'au milieu de 1835	
En septembre 1835, le maire est Pierre GENIN. Il le reste jusque 1846	
En août 1846, François DUMONT fait fonction de maire. Il signe en tant que maire en titre en octobre 1846 et le reste jusqu'en 1848	
	
En juin 1848, c'est Jean Baptiste LEPAUTE qui fait fonction de maire, et à partir de septembre 1848 il signe en tant que maire en titre jusqu'en 1850	
	
En février 1850, Pierre Joseph MONTLIBERT est adjoint faisant fonction de maire et signe en tant que maire à partir de mai 1850 jusqu'en août 1865	
Remarquons qu'en 1854, c'est l'adjoint Jean Baptiste LEPAUTE qui signe les publications de mariage de la fille du maire	

En septembre 1865, le maire est Henry Joseph DUMONT, il le reste jusqu'en 1871			
Jean Baptiste LEPAUTE, âgé de 72 ans en 1865, est adjoint.			
En mai 1871, le maire est Henry GENEVE jusqu'en septembre 1872			
En octobre 1872, c'est l'adjoint Joseph MARCEAUX qui signe les actes, avant de laisser la place fin novembre à Henry Joseph DUMONT redevenu maire et le reste jusqu'en 1883. En décembre 1883, l'adjoint Louis COLLIGNON est maire par interim. En janvier 1884, c'est le premier conseiller Pierre SAUVAGE qui est maire par interim.			
En mai 1884, Joseph ROSSIGNON devient maire jusque fin 1885			
En janvier 1886, Pierre SAUVAGE adjoint remplit les fonctions de maire jusque début 1888			
Fin janvier 1888, le maire est Auguste GUILLAUME jusque mai 1892			
En juin 1892, le maire est Jean Baptiste JOSSELIN jusqu'en avril 1895			
En mai 1895, c'est l'adjoint Augustin DEMOUZON qui exerce les fonctions de maire et qui devient maire en août 1895 et le sera toujours en 1902		